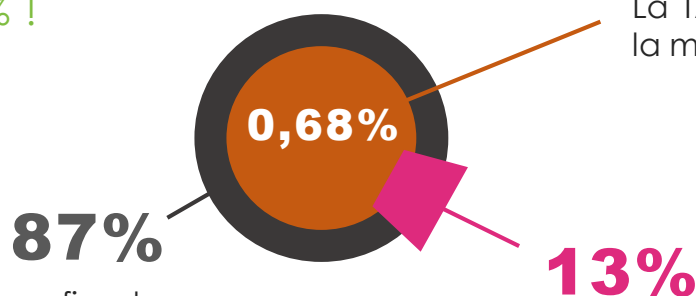


# Former aujourd'hui vos collaborateurs de demain !

- ▶ Nouvelle procédure de versement de la TA  
Versez-nous directement la part des 13% !



La TA = 0,68 % de la masse salariale



Pour la part quota afin de financer l'apprentissage. A verser directement à votre OPCO.

Pour le solde de la taxe d'apprentissage. Vous avez la possibilité d'affecter librement ce montant à notre établissement habilité à recevoir votre versement.

Le décret du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage fixe les conditions de mise en œuvre du solde de 13 % de la taxe d'apprentissage. Les employeurs assujettis à la taxe d'apprentissage s'acquittent de ce solde sur la base d'une assiette assise sur la masse salariale de l'année précédant celle au titre de laquelle la taxe est due. Le montant dû au titre de 2020 doit être ainsi calculé par référence à la masse salariale 2019.

L'entreprise pourra effectuer directement un virement auprès de Saint-Genès La Salle pour les formations initiales technologiques et professionnelles hors apprentissage. Compte tenu de la réintroduction par la réglementation de ces versements directs, Saint Genès La Salle bénéficiaire devra établir un reçu destiné à l'entreprise indiquant le montant versé et la date du versement.

## ▶ Les étapes pour verser la TA à Saint Genès La Salle :

1. Calculez le montant de votre masse salariale :  $MS\ 2019 \times 0,68\% \times 13\%$ ,
2. Complétez le bordereau de paiement ci-joint,
3. Réglez le montant avant le 31 mai 2020 par chèque ou par virement bancaire,
4. Retournez ce bordereau de paiement dûment complété par courrier postal accompagné du chèque si vous avez opté pour le règlement par chèque,
5. Recevez, après réception de votre règlement et du bordereau de paiement correspondant, le reçu libérateur indiquant le montant versé ainsi que la date de versement.

## ▶ Contact :



Delphine LECOMTE  
[Delphine.lecomte@saint-genes.com](mailto:Delphine.lecomte@saint-genes.com)  
05 56 33 84 84

Ensemble Scolaire Saint-Genès La Salle

Ecoles Collèges - Lycée Général - Lycée Professionnel - Centre de Formation  
Unité de Formation par Apprentissage - Campus

160 rue de Saint-Genès - CS 21103 - 33081 BORDEAUX CEDEX - 05 56 33 84 84 - [www.saint-genes.com](http://www.saint-genes.com)